

Retrouvez l'intégralité des services
sur nos cartes interactives
canaux.bretagne.bzh/canaux-autrement

Sécurité et charte des bons usages

- POUR LES NAVIGANTS**
- Respectez les limites de vitesse pour préserver les berges, la faune et la flore du canal, ainsi que la quiétude des autres usager·ères (pêcheur·euses, menues embarcations...).
- POUR LES RANDONNEURS**
- Ne laissez pas votre chien divaguer ; celui-ci doit être tenu en laisse et sous votre contrôle en toutes circonstances.
- POUR LES CYCLISTES**
- Adaptez votre allure à l'état du terrain et à la visibilité, modérez votre vitesse et signalez-vous par un coup de sonnette à l'approche d'usager·ères que vous vous apprêtez à doubler.
- POUR LES CAVALIERS**
- Veillez à circuler au pas.
→ Assurez-vous que la traversée à cheval de certaines agglomérations est autorisée.
- POUR LES KAYAKISTES ET PRATIQUANTS DE PADDLE**
- Ne circulez que sur les sections navigables ; les sections non navigables peuvent être très dangereuses pour de petites embarcations.

- POUR TOUTES ET TOUS**
- Rempotez vos déchets.
→ N'allumez pas de feux.
→ Ne pénétrez pas sur les écluses ; il en va de votre sécurité.
→ Respectez les lieux privatifs de l'éclusier·ère.
→ Respectez le travail des agent·es des voies navigables ; ne gênez pas leur passage.

Une croisière sur les canaux de Bretagne ? Une randonnée sur les chemins de halage ?

Retrouvez toutes les informations pour préparer votre séjour ou votre activité sur canaux.bretagne.bzh



Et dans les guides dédiés (disponibles dans les points d'information touristique)



Canal de Nantes à Brest : une gestion partagée

La Région Bretagne n'est pas propriétaire du canal de Nantes à Brest sur toute sa longueur.

Côtes d'Armor le Département

Entre Carhaix-Plouguervet et Guerlédan, la gestion de la section costarmoricaine du canal de Nantes à Brest est assurée par le Département des Côtes-d'Armor.

→ Pour connaître les conditions de navigation : cotesdarmor.fr/le-canal-de-nantes-brest

le canal de nantes à brest

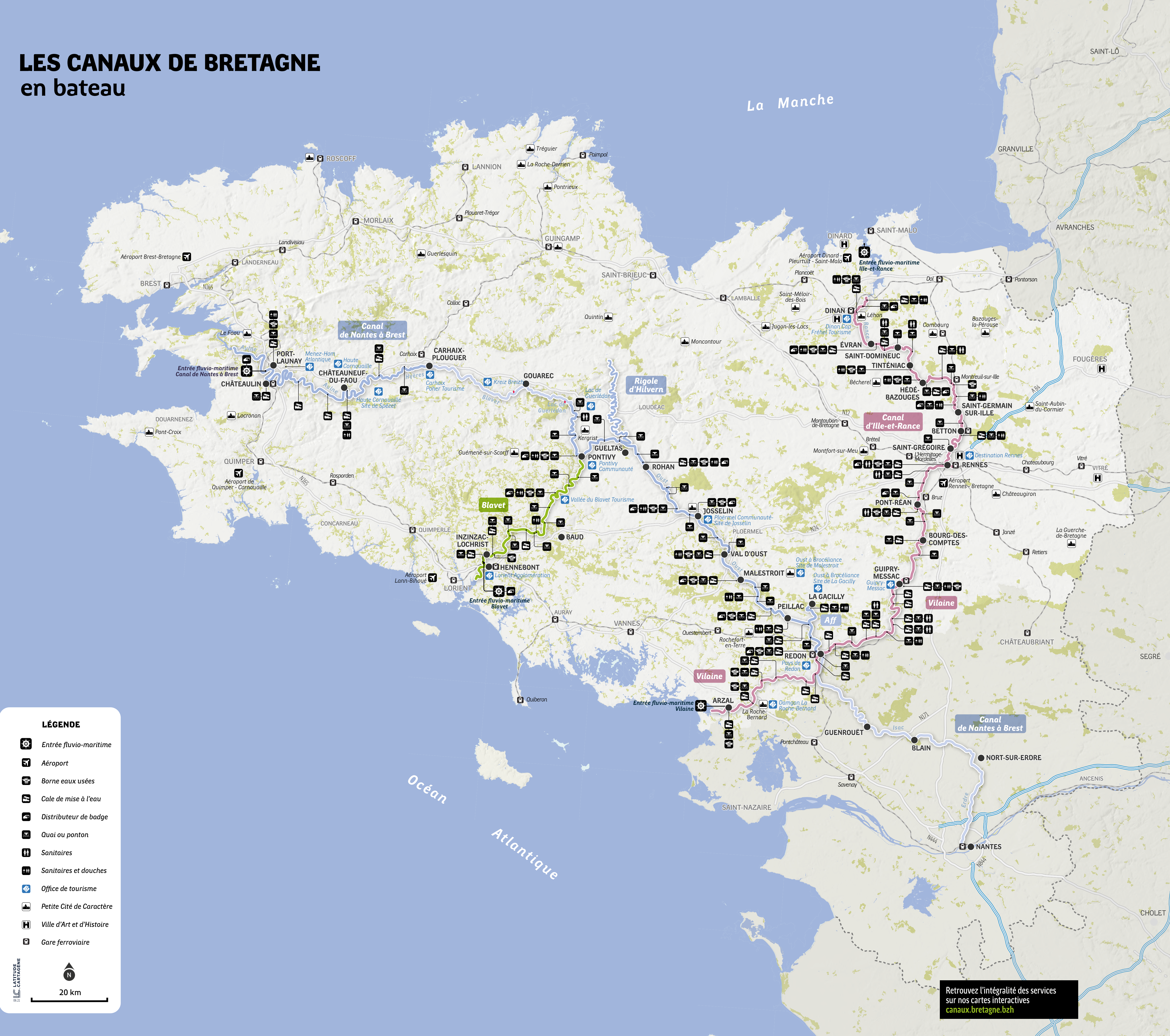
Après Redon, le canal de Nantes à Brest change de département et de région et sa gestion est assurée par le Département de la Loire-Atlantique.

→ Pour connaître les conditions de navigation : canal-nantes-brest.fr/comment-naviguer-sur-le-canal-de-nantes-a-brest

Tout au long du réseau navigable, à proximité immédiate des canaux, de nombreuses offres et services touristiques (hébergement, restauration...) sont accessibles.

Retrouvez toute l'information sur www.tourismebretagne.com/destinations/canaux-de-bretagne

LES CANAUX DE BRETAGNE en bateau



LÉGENDE

- Entrée fluvio-maritime
- Aéroport
- Borne eaux usées
- Cale de mise à l'eau
- Distributeur de badge
- Quai ou ponton
- Sanitaires
- Sanitaires et douches
- Office de tourisme
- Petite Cité de Caractère
- Ville d'Art et d'Histoire
- Gare ferroviaire

 20 km

Retrouvez l'intégralité des services sur nos cartes interactives canaux.bretagne.bzh